

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

“ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ”

IMPRIMEUR :

Imprimerie Générale de Rimouski.

LA FEMME

Paris, 11 mai 1906.

Mme Camille Theimer, une romancière viennoise, bien connue par son active propagande en faveur du féminisme, vient d'entreprendre un voyage d'études à travers l'Italie au cours duquel — durant un séjour à Rome — elle a obtenu une audience du souverain pontif.

L'avocate des droits de la femme a communiqué à la presse le récit de son entrevue avec le saint-père, qui s'est montré particulièrement bienveillant envers elle. Pie X, rompant avec toutes les traditions protocolaires, a même autorisé Mme Camille Theimer à lui poser quelques questions sur le mouvement féministe au XXe siècle.

Contrairement à l'opinion généralement accréditée, le Pape ne se déclare nullement l'ennemi de l'affranchissement de la femme qui ne peut qu'ennoblir son âme, a-t-il dit en développant en elle le goût de l'étude et du travail, en bannissant de son esprit la futilité et le penchant atavique pour les plaisirs. L'Eglise approuve la femme qui s'efforce, par son labeur, à devenir la véritable associée de l'homme, à contribuer au bien-être du foyer tout en restant la véritable compagne de l'époux, la mère vigilante et tendre, l'indulgente consolatrice.

— Votre sainteté approuve-t-elle pour les femmes, le choix de professions libérales.

— Tout ce qui tend à élever le niveau moral et intellectuel de l'humanité est digne de notre encouragement, à condition, toutefois, de ne pas enfreindre les lois chrétiennes. Il est bon que les femmes se libèrent du joug pesant sous lequel les courbe depuis des siècles, la société. Il est bon qu'elles sachent conquérir leurs moyens d'existence... Elles peuvent tout étudier sauf la théologie. Je ne vois, pour ma part, nul inconvénient à ce quelles soient avocates, médecins... médecins, spécialement pour donner leurs soins à leurs pareilles et aux enfants, ce qui, de tout temps, fut, en quelque sorte, leur vocation naturelle.

« L'enseignement est également une des carrières qui leur conviennent le mieux. Ne sont-elles pas les premières éducatrices de leurs enfants, et par suite, de l'humanité tout entière? C'est par les mères que le monde sera régénéré; c'est par elles que le catholicisme triomphera.

— Très saint-père croyez-vous avec les auteurs sacrés que l'état de celle bat de la femme soit plus agréable à Dieu que celui d'épouse et de mère ?

— J'affirme que, dans tous les états la femme peut faire son salut. Epouse et mère, elle a plus de mérites, ayant plus de tentations et charge d'âmes. L'action est la meilleure des prières; travailler c'est prier. La femme peut, dans le monde, exercer la charité pour laquelle elle montre des aptitudes spéciales. La bienfaisance publique devrait partout être dirigée par des femmes.

— L'Eglise nous autorise-t-elle de

nous occuper de politique ?

— Cela jamais !

Et le blanc veillard scanda ces derniers mots d'un geste énergique de sa main pâle.

« Les femmes, reprend-il, ne doivent en aucun cas, s'immiscer dans les affaires publiques. Elles ne seront ni électrices, ni députés. Les hommes éprouvent, certes déjà assez de peine à s'entendre entre eux; ils suffisent bien à apporter la perturbation dans les parlements.

Ce disant, un soupir bien italien, plein de finesse et d'ironie, se déchaine sur les lèvres pontificales.

Le successeur de saint Pierre poursuit :

— Vous devez vous borner à élever vos fils dans de saines idées, chasser de leur cœur l'ambition et la duplicité afin de les habituer à remplir leurs devoirs civiques. Indirectement, vous influencerez ainsi, par votre douceur, votre bonté, votre clairvoyance la politique de votre pays.

Ayant prononcé ces paroles quelque peu ambiguës, le saint-père donna sa bénédiction à Mme Theimer, puis l'assura qu'il la suivrait dans ses efforts et qu'il faisait des vœux pour le progrès du féminisme.

Ces assertions significatives du chef de la chrétienté sont assurément très intéressantes.

AGRICULTURE

REJET DU PREMIER LAIT DE LA TRAILLE NÉCESSAIRE

Une précaution absolument nécessaire à prendre consiste à faire tomber à côté de la chaudière, les premières gouttes de lait qui sortent de chaque trayon, au commencement de la traite. Il a été constaté que plein un dé d'enfant (un constimètre) de ce premier lait contenait 2,800 germes qui s'étaient développés dans l'extrémité ouverte, chaude et humide du trayon, entre deux traites. Ayant mis de côté ces premières gouttes de lait, on constatera que le lait qui vient ensuite ne contenait que 330 germes par centimètre cube. On voit par ces chiffres, l'importance qu'il y a de rejeter ce premier lait, qui, si on le garde, devient une source d'infection pour le lait du reste de la traite.

SOIN DU LAIT PENDANT LA TRAITE

Lorsqu'on traite les vaches à l'étable et que la même personne a plusieurs vaches à traire, il est important, surtout si l'étable n'est pas absolument propre et est imparfaitement ventilée, de ne pas laisser le bidon dans lequel l'on verse le lait, après la traite de chaque vache, exposé au mauvais air de l'étable. Il faut dans ce cas qu'il se rencontre bien trop souvent, mettre le bidon dans un passage extérieur, et y porter le lait de chaque vache, aussitôt traité. On évitera, par ce moyen, le danger de voir le lait s'imprégner de la mauvaise odeur de l'étable et de la mauvaise saveur que cette odeur peut lui communiquer.

COULAGE OU FILTRAGE DU LAIT

La première chose à faire, immédiatement après la traite, c'est de cou-

ler le lait. Il se rencontre encore des gens prétendant que c'est perdre son temps que de couler le lait qu'on porte à la fabrique, vu que le fabricant le coule lui-même en le recevant. Ces gens-là commettent une grande erreur en ne coulant pas le lait immédiatement après la traite. Même avec les meilleures précautions, il est bien rare qu'il ne tombe quelques saletés dans le lait, pendant ou immédiatement après la traite. Si ces saletés sont enlevées tout de suite par une prompte opération, elles n'auront guère le temps de contaminer le lait, tandis qu'au contraire, si on les laisse infuser quelque temps dans le lait sorti chaud du pis de la vache, elles deviendront certainement une cause de mauvaise qualité pour ce lait. Disons tout de suite que le couloir dont on se sert doit être, de préférence, muni d'un limge, même si c'est un couloir en toile métallique. Cette toile métallique empêche bien les grosses saletés de passer, mais non les poils ni les poussières, et rien ne vaut mieux pour arrêter ces derniers, qu'un coton à fromage double. Il faut que ce limge à couloir soit lavé aussitôt après la traite et souvent mis à bouillir avec de la soude, afin de bien le débarrasser de toutes les impuretés dont il devient chargé par suite de l'emploi qu'on en fait. Une fois le coulage fait il faut procéder tout de suite à l'aération du lait, et l'on va voir dans un prochain paragraphe qu'il est bien facile et bien avantageux de faire, d'une seule opération, le coulage et l'aération.

(A suivre.)

EXCURSION DE COLONS AU LAC ST-JEAN

Il y aura une excursion de colons, au Lac St-Jean mardi le 3 juillet pro-

CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL

Le Vin Saint-Sever, de M^r Hector Falon propriétaire au Puy-en-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un Vin Tonique et Digestif de première qualité.

Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter qu'il est un fébrifuge de premier ordre.

Montréal 9 mai 1906

D. Defachelly,

des Hôpitaux de Paris

Sig^h Rachel, Montréal.

F. X. ST-CHARLES & C^{ie} Seuls Dépositaires pour le Canada 29, 41, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

C. E. L. DIONNE, C. R. LÉONIDAS DIONNE, jr

DIONNE & DIONNE

AVOCATS

No. 46 rue Dalhousie, QUEBEC.

Suivront également les termes de Cour du district de Rimouski.

LOUIS TACHE

AVOCAT

Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.

AVOCAT

Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.

GAGNON & SASSEVILLE

AVOCATS

Avenue de la Cathédrale, Rimouski. Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.

NOTAIRE

Bâtisse de la Cie d'Assurance, RIMOUSKI

ARGENT À PRÊTER : sur première hypothèque; des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriques de paroisse et aux Communautés religieuses.

HON. A. TESSIER, C. R., H. R. Fiset

Min. de l'Agriculture. AVG. TESSIER, jr

TESSIER, Fiset & TESSIER

AVOCATS

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU

AVOCAT

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.

NOTAIRE

Avenue de l'Évêché - Rimouski

Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard

ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.

Spécialité :

Chirurgie générale, Gynécologie.

Bureaux; rue St-Germain, Rimouski

(résidence de M. A. Audet)

Dr Lorenzo J. Montreuil

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.

9 1/2 rue St-Jean, — Québec.

Consultations : 10h. à 4h. A.M., et 7 à 8h. P.M.

J. C. GAUVREAU

CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI

DÉTECTIVE PRIVÉ

Rue des Avocats, RIMOUSKI.

Téléphones { Bureau : N° 38.

Rés. privée : N° 6.

Agence des . . .

Compagnies d'Assurances Canadiennes

suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.

LA CIE MONTRÉAL-CANADA.

LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.

LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT

à Rimouski.

PAUL RAYMOND

Peintre-Décorateur

et Entrepreneur.

Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Mirrors, Imageries en tous genres, Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocats

RIMOUSKI.

Tout Homme

A BESOIN, au moins une fois dans sa vie.....



d'un JONG

Encore faut-il savoir le BIEN CHOISIR.

L. Ph. MARTIN

l'opticien bien connu, le populaire bijoutier garde, en magasin, l'assortiment le plus complet et le mieux choisi de BAGUES de fiançailles, JONGS de mariage, bagues, épingles et épinglettes.

Tout acheteur peut donner lui-même son goût. L'article désigné sera promptement exécuté, sur ordre, à l'atelier même.

Pendant que vous serez là

profitez en pour voir ce qu'est vraiment une MONTRE de précision. Il en a à vendre pour tous les goûts et toutes les bourses.

Une visite est toujours profitable chez

L. Ph. MARTIN

BIJOUTIER et OPTICIEN

Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI.

Téléphone 115 — B. P. 63

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT
\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centins.

Tarif des Annonces
1^{re} insertion, la ligne..... 10 centins.
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 1er juin 1906.

L'hon. M. Lemieux et la France

(Du journal «Paris» 5 Mai 1906.)
Les Canadiens-Français n'oublient pas leur origine et aiment à s'en glorifier à l'occasion.
C'est ainsi que les journaux du Canada nous apportent les échos d'un grand banquet donné à Toronto, en pleine province anglaise, en l'honneur d'un haut fonctionnaire, M. Lemieux, solliciteur-général, où furent prononcées des paroles qui ne peuvent que nous aller droit au cœur.
M. Lemieux tout en reconnaissant ses bienfaits que vaut le régime anglais à son pays, a proclamé l'orgueil qu'il éprouve de son origine française. Pour lui l'histoire du glorieux passé français du Canada demeure «l'enseignement moral le plus fécond, le plus bienfaisant, la source la plus pure où pourront toujours s'inspirer les générations de l'avenir.»
Cette parole lointaine, éclatant hommage au génie de notre race, console bien des amertumes.
—Persévérer dans son devoir et garder le silence est la meilleure réponse à la calomnie.

Beurreries et Fromageries

Le cultivateur doit se demander souvent : que dois-je faire pour retirer de ma terre le plus de profits possibles ? Après avoir consulté les années passées notre ami trouvera vite la réponse à la question posée et il se dira : je dois penser d'abord aux beurreries et fromageries, m'assurer de bons pâturages et de bonnes vaches laitières. Là se trouvent la grande source de revenus et la vie agréable pour le cultivateur. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, mentionné les sommes extraordinaires apportées chaque année à notre Province par l'industrie laitière. Nous voulons en dire encore un mot aujourd'hui, car jamais nous ne pourrions trop engager notre classe agricole à se donner à cette exploitation. Elle y trouvera un travail facile et intelligent, et des revenus dépassant de beaucoup tous ceux fournis par les autres branches de l'agriculture.
Cultivateurs, avant tout, consultant vos intérêts et voulant votre bonheur et votre prospérité, nous vous disons bien haut : donnez-vous à l'industrie laitière.

ECOLE DE COUPE

L'Honorable M. Auguste Tessier vient d'informer Mme Antoine Dionne, que l'Honorable Secrétaire Provincial Roy a répondu favorablement à la requête des dames de notre ville, qui demandaient l'établissement d'une école de coupe. Semblable école sera ouverte ici à l'automne. Remerciements à qui de droit.

PENSÉE

—Respectez celui qui pleure ; vous êtes criminel si, par votre faute, vous ajoutez une seule larme à celles qui coulent déjà de ses yeux.

NOMINATIONS

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la dernière réunion du Conseil Exécutif de la Province, le Révérend Monsieur F. X. Ross, actuellement à Rome, a été nommé, sur la recommandation de Monseigneur l'Évêque, et du Conseil de l'Instruction Publique, Principal de l'École Normale des filles, de Rimouski. Né aux Grosses Roches le 6 mars 1869, Monsieur l'abbé Ross était ordonné prêtre à Rimouski le 19 mai 1894, après un très brillant cours d'études au Séminaire de Québec. Successivement secrétaire de l'Évêché, puis missionnaire à Matapédia, premier curé de l'Anse-aux-Gascons, et curé à Saint-Louis du Ha! Ha!, le Révérend Monsieur F. X. Ross dut résigner sa cure à l'automne de 1904, et entreprendre un voyage en Europe pour raison de santé. L'an dernier, il passa avec grand succès l'examen de Licence en Droit Canonique, et il nous reviendra en juillet, après avoir subi l'examen pour le Doctorat. Nous présentons au premier Principal de l'École Normale de Rimouski, nos sincères félicitations.

A la réunion précédente du Conseil Exécutif, Monsieur J. B. R. Fortin, instituteur aux Trois-Pistoles, avait été nommé, sur recommandation du Conseil de l'Instruction Publique, professeur à l'École Normale de Rimouski. Ancien élève de l'École Normale de Québec, Monsieur Fortin est un vétéran de l'enseignement qu'il pratique depuis vingt-cinq années. Ses élèves dont plusieurs aujourd'hui sont dans les rangs de notre clergé, ou dans les professions libérales se plaisent à rendre témoignage de ses mérites pédagogiques, et de la dignité de son caractère. Nous offrons aussi à Monsieur Fortin, nos félicitations empressées.

Qu'il nous soit aussi permis de remercier le gouvernement d'avoir su se rappeler que la Division du Golfe renfermait les éléments nécessaires pour occuper ces deux importantes positions.

COMMUNIQUÉ

A LA SALLE D'ASILE

Dimanche dernier, à 4 hrs p.m., un grand nombre de personnes se rendaient au Couvent des SS. de la Charité pour entendre et applaudir les nouveaux et tout petits acteurs de la Salle d'Asile. Les décorations artistiques du théâtre et la mine gentille des joyeux bambins et des gracieuses fillettes disposaient fort en leur faveur l'auditoire nombreux et distingué qu'ils devaient intéresser par leurs jolies saynètes et leurs gaies chansons.

Disons-le tout de suite et sans nous perdre dans des phrases longues et banales : les Bébés ont exécuté leur beau programme avec une rare perfection, qu'on ne s'attendait pas du tout à trouver chez des enfants d'un si bas âge. Cependant, s'ils ont si bien réussi, ils le doivent essentiellement à l'habileté et au tact de leurs dévouées directrices. Or, qu'y a-t-il de plus difficile que de styler des enfants, à l'intelligence peu développée et à la mémoire encore ingrate, de manière à leur faire exécuter les mouvements les plus malaisés et les plus enchevêtrés avec une exactitude et une précision qui étonnent, comme c'est le cas, par exemple, dans la "Danse aux Rubans" ? Néanmoins, on est unanime pour dire que les Sœurs se sont surpassées en cette circonstance. Elles méritent donc nos plus sincères félicitations.

Entre les magnifiques articles du programme, les spectateurs apprécièrent surtout la "gymnastique" au son de la musique ; la "Danse comique" qui fut exécutée avec un sérieux si naturel et poussée avec tant d'entrain que la vue des "Petits vieux et

des petites vieilles" fit pâmer de rire tout l'auditoire. Les plus moroses et les plus tristes ne purent s'empêcher de prendre part à l'hilarité générale, et l'on vit même des vieillards, qui semblaient avoir fermé leur cœur à tout accès de joie tant soit peu bruyante, et dont les lèvres n'avaient pas été effleurées par le rire depuis longtemps, on les vit pris d'une hilarité si grande que d'abondantes larmes coulaient sur leurs joues ridées et témoignaient de la gaieté inaccoutumée qui les avait envahis. Cela se passe de commentaires.

Un dernier mot sur la "Danse aux Rubans". L'hiver dernier, les journaux, dans le compte-rendu d'une séance donnée chez les S. S. de la Charité, de Lévis, firent un grand éloge de la "Danse aux Rubans", qui faisait partie du programme. Eh bien ! la haute réputation qu'on lui a faite est certainement méritée. Les spectateurs de dimanche purent en juger par eux-mêmes et furent d'accord en avouant qu'elle est tout simplement magnifique.

Bref, la séance du 27 a obtenu un brillant succès et a procuré aux assistants quelque deux heures d'un agréable passe-temps. Tous se sont retirés enchantés et conserveront sans doute pendant longtemps un bon souvenir des Bébés de la Salle d'Asile.

X.X.X.

REGAL ARTISTIQUE A MONT-JOLI

Ma bonne fortune a permis que j'assistasse, jeudi soir à la séance dramatique et musicale, donnée à la salle Aubin, par un groupe de jeunes filles, sous la direction de mesdemoiselles Stella Beaulieu et Adèle Aubin.

Sous le prétexte très pieux d'aider pécuniairement le cercle des enfants de Marie, l'on nous donna des choses du plus délicieux moderne, et les chaleureux applaudissements de l'auditoire qui encombrait la salle témoignèrent de l'habileté avec laquelle, chaque figurante au programme sut tenir son rôle.

La soirée débuta, par un duo de piano, puis le programme défila, gai ou mélancolique, tendre ou berceux, selon qu'alternaient la musique et le chant, l'opérette et la déclamation.

Il me fait plaisir, ici, de féliciter sincèrement, mademoiselle Adèle Aubin sur son joli talent de diseuse. Geste élégant et sobre, voix à l'intonation harmonieuse et souple, diction impeccable, elle eut un succès flatteur dans "l'Épave" de François Coppée ; et j'ai pu surprendre parmi l'auditoire, bon nombre de mouchoirs féminins et parfumés, venir sécher un furtif pleur d'attendrissement.

Il contient aussi de féliciter mesdemoiselles Aggie et Stella Beaulieu, possédant toutes deux de forts jolies voix, de même que mademoiselle Jeanne Pineau pour les soli de violon qu'elle joua avec beaucoup de brio et d'habileté.

Ce fut une très jolie soirée. Et si j'ose ici exprimer un désir c'est que les demoiselles de Mont-Joli nous donnent plus souvent de ces séances intelligentes et instructives, qui rompent, de si agréable façon, la vie un peu monotone à la campagne, tout en leur donnant, à elles, l'occasion de cultiver de réels talents.

Paul Fez.

Mont Joli, 28 mai 1906.

L'ESPAGNE

Ce pays est en liesse. Il célèbre avec des réjouissances extraordinaires le mariage de son souverain, Alphonse XIII, à la princesse Ena de Battenberg. Nous donnons ci-dessous quelques renseignements sur cet important événement :

Madrid, 31, 10 heures A.M.—Le mariage du roi Alphonse avec la princesse Victoria a été célébré ce matin.

L'itinéraire du cortège a été tracé de manière à donner à la princesse Ena une idée de tout ce qu'il y a de plus beau dans Madrid et de fournir en même temps au peuple espagnol l'occasion de voir leur nouvelle souveraine.

Le parti royal fait son entrée à l'église, où la cérémonie du mariage vient de commencer. L'église de San Jeronimo el Real, où la messe nuptiale est célébrée, est une vieille structure, et ce n'est pas le premier mariage royal qu'on y célèbre. Celui d'Isabelle II y a été fait avec grande pompe.

Le roi Alphonse et sa royale épouse ont quitté l'église à 12 h 30 a. m. La nouvelle du mariage annoncée par les saluts de l'artillerie a été chaleureusement accueillie par la foule.

Paris, 25. — Le gâteau de mariage destiné à être présenté aux futurs époux royaux d'Espagne vient d'être terminé et envoyé à Madrid.

C'est le premier gâteau de mariage qui ait jamais été vu en Espagne et c'est le roi Alphonse XIII lui-même, qui, par condescendance pour la fiancée, a tenu à ce que cette coutume anglaise fût adoptée pour son mariage.

Le gâteau a six pieds de haut et pèse 300 kilos.

Pour le couper, on a fait fabriquer un large couteau en or à manche en argent d'une longueur de deux pieds. Le gâteau est posé sur un plat d'argent massif, qui sert d'ailleurs, pour le mariage de la princesse Henry de Battenberg. Il a 46 pouces de diamètre à la base et est séparé par colonnes de style corinthien et surmontées de jeunes Amours habillés en messagers.

Un magnifique travail artistique en sucre remplit l'espace compris entre les panneaux, et représente les vignobles les plus fameux d'Espagne ; à l'entour, court un feston de fleurs d'orangers, de marguerites, de myrthes et de roses blanches choisies par la princesse Ena elle-même.

Au centre du gâteau, se trouve un écusson portant le monogramme A. V. en argent et surmonté de la couronne royale.

Le tout est surmonté par des amours tenant dans leurs bras levés une corbeille d'où descendent jusqu'au bas des guirlandes de myrthes et de roses.

Le gâteau est fait entièrement avec ce que les pâtisseries anglais appellent le mélange royal, qui se compose de crème glacée, de pâte à biscuit et des parfums culinaires les plus en renom.

Mardi dernier, a eu lieu le pèlerinage annuel des Finissants et des Rhétoriciens du Séminaire à Ste-Anne de la Pointe-au-Père. A 7.30 hrs la messe fut dite par M. le Directeur Richard. Après la messe, un excellent déjeuner, fourni par le Séminaire, fut servi aux élèves, à l'hôtel des Pèlerins, par les Sœurs dites "Filles de Jésus". On fit ensuite une visite sur la Pointe et l'on revint à l'église vers 10 hrs pour assister au Salut du St Sacrement. L'orgue était touché par M. Thomas Thibault.

—Dimanche, le 3 juin il y aura chez les S. S. de la Charité répétition de la séance du 27 mai par les enfants de la Salle d'Asile.

LA VISITE DU ROI

Un journal de Londres souhaite que le roi Edouard VII visite le Canada.

LES RACES ANGLO SAXONNES

Londres, 30 mai.— Dans un article de fond, le «Daily Telegraph» approuve hautement l'intention du roi Edouard de faire une visite au Canada. Ce journal pense que le peuple anglais n'est pas encore arrivé à apprécier complètement l'intérêt extraordinaire que susciterait un tel événement, qui pourrait amener le roi à faire une visite à Washington et peut-être même à New-York. Les journaux reconnaissent qu'il existe peut-être des raisons d'Etat s'opposant à une visite aux Etats-Unis, mais ils déclarent que le Canada est un lien vivant entre la république américaine et l'empire britannique, et que si cette visite pouvait se faire elle constituerait un événement non seulement historique, mais mémorable, qui dépasserait de beaucoup tout ce que le roi a accompli jusqu'ici.

L'alliance avec le Japon, l'entente avec la France, l'établissement de meilleures relations avec la Russie, suivis d'une visite à Washington et d'une rencontre avec le président Roosevelt, scellant la réconciliation des races anglo-saxonnes, rendraient le règne de sa majesté plus mémorable qu'aucun de ceux qui l'ont précédé.

LE LAC ST-JEAN

Une contrée intéressante à visiter à cette saison de l'année est certainement cette grande et fertile région du lac St-Jean. Mardi le 3 juillet prochain aura lieu la première excursion de colons pour ce beau pays. Des agents de colonisation pour la région accompagneront les trains d'excursion de sorte que les excursionnistes auront en route tous les renseignements désirés.

Il y a cette année un service de bateaux réguliers en destination de toutes les colonies du lac St-Jean ; la visite des endroits de colonisation est rendue beaucoup plus facile. Nous encourageons donc fortement nos lecteurs intéressés de faire partie de ce voyage de colonisation.

AVIS

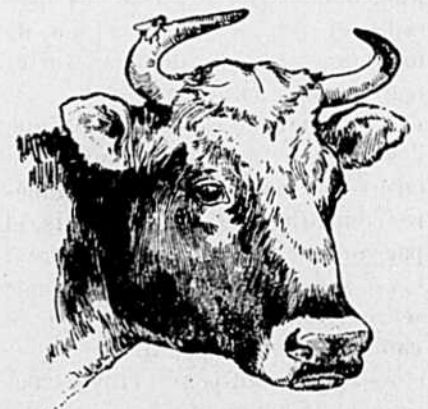
Aux débiteurs de feu Pierre Elide Arsenaux, de St-Bonaventure de Hamilton.

AVIS, vous est donné conformément à l'article 1571 C. du Code Civil que le sousigné a acheté à New Carlisle le 10 mars 1906, les livres et créances du dit feu Pierre Elide Arsenaux.

Les personnes en dettes devront régler sans délai.

ALPHONSE NOEL.

St-Bonaventure de Hamilton



AVIS

M. LAROUCHE est heureux d'annoncer qu'il a ouvert son étal de boucher, mardi, le 17 avril courant.

Il aura en vente :

La meilleure Viande

Pour tous les goûts.
BOEUF, LARD, VEAU, MOUTON,
Aussi : Volailles, Saucisse, Fromage, Oeufs, etc., etc.

On peut s'adresser par téléphone et les ordres seront livrés à domicile. Votre patronage est respectueusement sollicité.

Ph. LAROUCHE BOUCHER
Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

M. MARCIL

Le distingué député de Bonaventure était dernièrement l'hôte du «Club Canadien» de Boston. A cette occasion, il a prononcé un discours que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de ses fidèles électeurs et de nos lecteurs en général. M. Marcil s'est exprimé comme suit :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Ce fut une très agréable surprise que me causa votre secrétaire, M. Asa R. Minard, quand, en février dernier, il me fit part de votre bienveillante invitation à assister à ce banquet par lequel vous célébrez la Fête de l'Empire. C'est la première fois que je vois la classique cité de Boston, mais je n'aurais jamais pu désirer y venir sous de meilleurs auspices qu'en qualité d'hôte de ceux de mes compatriotes qui ont établi leurs pénates dans l'Athènes de l'Union Américaine. En retour de ce grand honneur que vous me faites, souffrez que je vous offre, du fond de l'âme d'un frère, les remerciements les plus sincères et les plus cordiaux. Soyez certains, Messieurs, que de cet événement et de mes compatriotes de la capitale du Massachusetts, je vais emporté au pays et dans ma famille un tendre et cher souvenir qui ne s'effacera jamais. Il y a longtemps que je connais l'importante position que des citoyens d'origine canadienne occupent dans cette ville, dans cet Etat et dans l'Union, et c'est en connaissance de cause que je puis vous féliciter de ce que, si des circonstances vous ont poussés à quitter le sol de la patrie, vous avez fait honneur à la terre natal dans votre pays d'adoption. La position enviable que vous et vos anciens concitoyens occupez dans la Nouvelle-Angleterre, particulièrement dans ce grand Etat du Massachusetts, est un sujet de grande satisfaction pour les compatriotes que vous avez laissés derrière vous, mais qui vous suivent de l'oeil dans vos progrès et se réjouissent des succès que vous remportez dans tous les sentiers de la vie. L'éminente position que d'anciens Canadiens de langue anglaise et de langue française, occupent ici dans la vie publique comme dans la vie sociale, est le sujet de la plus grande satisfaction pour tout le Canada. La présence de votre important contingent dans la Législature et dans d'autres corps publics de l'Etat ne peut que produire le plus grand bien pour vous-mêmes, votre pays d'adoption, et, incidemment, votre pays natal, dont vous restez les fidèles amis et les sûrs alliés dans tout ce qui peut favoriser et étendre d'harmonieuses relations entre les deux pays. Vous avez une mission à remplir, et j'ai la certitude que vos efforts passés sont une garantie que le rôle à vous confié est entre bonnes mains pour l'avenir.

Nous sommes réunis aujourd'hui en ce que je pourrais appeler une assemblée de famille, une assemblée de quelques-uns des membres de la même famille du grand empire britannique, cette union de nations éparses par tout le monde, mais cependant unies dans les mêmes espérances et les mêmes aspirations, l'amélioration, le progrès, la fraternité de l'homme et le règne permanent de la vraie liberté et de la civilisation éclairée. De semblables réunions se tiennent aujourd'hui dans tout l'univers, car l'empire est une puissance mondiale qui se recrute parmi toutes les races, avec sa population de 400 millions d'âmes, dont le pavillon flotte, au gré de tous les vents de la terre, et dont le large et puissant souffle de

liberté, signifie vie, force et protection pour tous dans les limites de ses frontières. Au Canada nous avons consacré ce jour — le «Victoria day» — à la mémoire de la grande et noble femme qui pendant plus de soixante ans, a présidé aux destinées de ce grand empire dans lequel le Canada a atteint l'incomparable position qu'il occupe aujourd'hui, comme la plus éminente des adolescentes nations des temps modernes.

Lord Grey, notre populaire gouverneur général, a récemment prononcé les paroles suivantes, dans son discours au banquet des Pélerins, à New-York:—

« Les peuples du Royaume-Uni, des nations autonomes de l'empire britannique et des Etats-Unis ont mission commune de protéger et répandre cette civilisation anglo-saxonne qui porte dans son développement l'espoir de la paix future et la réalisation des plus hauts idéals qui puissent être atteints sur la terre. Tous les ans notre responsabilité commune envers l'humanité, et les siècles futurs quant à la manière dont nous remplissons ce mandat sacré, augmente en gravité et en importance.»

Il est donc tout naturel que le citoyen américain d'extraction britannique, héritier des neuf siècles de grandeur de la Grande-Bretagne, honore l'empire qui est le plus dévoué et puissant allié de sa propre grande confédération d'Etats. Il n'y a pas deux nations au monde qui soient aujourd'hui plus rapprochées par les affinités de race et les institutions politiques, que le sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Tant que cet heureux état de choses existera, la paix, au moins du nouveau monde, sera assurée, et une redoutable influence pesera dans la balance en faveur de celle de l'ancien monde. Dans les relations entre les Etats-Unis et l'empire, le Canada jouera toujours un rôle très important. De même que le Massachusetts et la Nouvelle-Angleterre ont toujours figuré et figureront toujours éminemment dans cette grande Union Américaine, ainsi le Canada prendra une position de plus en plus éminente dans les affaires britanniques, surtout en ce qui concerne le nouveau monde. Le Canada est maintenant la plus belle des nombreuses nations-soeurs dont se compose la communauté de peuples de l'empire, et sur une scène vaste comme le monde l'empire nous présente la contrepartie de ce qu'est l'Union Américaine sur ce continent et ce que sont nos provinces dans notre propre Dominion.

Les progrès qu'ont faits les Etats-Unis en un peu plus d'un siècle dans leur incomparable marche en avant-marche jusque-là sans précédent dans l'histoire de la race humaine — sont, croyons-nous en train de se répéter, au cours du présent siècle, dans la moitié septentrionale de ce continent. Le Canada est maintenant lancé à toute vitesse sur la route du progrès qui a été ouverte en ce pays il y a cent ans. Le Canada et les Etats-Unis seront amis mais en mêmes temps rivaux en progrès matériel et intellectuel. Le Canada attire aujourd'hui l'attention du monde de la manière que l'ont fait les Etats-Unis, à l'aurore du dix-neuvième siècle.

Je présume que dans une réunion comme celle-ci, il me sera permis de dire quelque chose du Canada d'aujourd'hui; celui qui parle de son pays natal le fait toujours avec plaisir.

Un simple coup-d'oeil sur la situation montrera les pas de géant que nous avons faits.

A l'époque de la confédération de provinces, il n'y a pas quarante ans, l'Amérique britannique du nord com-

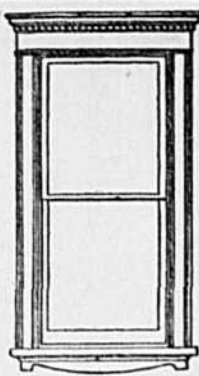
prenait un certain nombre de colonies séparées par de très grandes distances, le manque de communications et une diversité d'aspirations. La confédération de 1867 donna l'existence à la nouvelle nation disséminée dans quatre provinces. Notre population excédait alors à peine trois millions d'âmes, et à l'ouest des grands lacs c'était le désert jusqu'au montagnes Rocheuses. Mais les édificateurs édifièrent bien. Solides furent les fondements qu'ils jetèrent sur le roc des principes de la constitution anglaise garantissant à chacun ses droits et la jouissance du bien le plus précieux et le plus cher au coeur de l'homme: la liberté du sujet. Pas à pas avança l'oeuvre d'édification de la nation. Le travail parfois fut lent et laborieux mais les Canadiens de toutes classes et de toutes croyances, issus des premières nations du monde, imbus d'idéals dignes de fondateurs de nations, rivalisèrent de zèle en poursuivant l'entreprise de leurs devanciers. Les provinces maritimes de l'Atlantique, d'où viennent beaucoup d'entre vous, furent d'abord, au moyen d'un chemin de fer, reliées au réseau de voies ferrées par les deux anciennes provinces du Bas et du Haut-Canada. On prolongea le réseau de canaux de manière à faciliter le transport des produits depuis le fond du lac Supérieur jusqu'à la mer, soit la distance de 2,384 milles, s'assurant ainsi le réseau de voies navigables le plus complet qu'il y ait au monde. De nouvelles provinces et de nouveaux territoires furent admis dans l'Union Canadienne jusqu'à ce qu'enfin notre pays s'étendit de l'Atlantique au pacifique et jusqu'à l'océan Arctique, soit sur l'espace de trois mille cinq cent mille milles de largeur et quatorze cents milles de profondeur, avec une superficie de 3,729,665 milles carrés de terre et d'eau formant, en étendue, un tiers de tout l'empire britannique, et virtuellement aussi grande que toute l'Europe, puisqu'elle embrasse vingt degrés de latitude — la distance de la capitale de l'Italie au pôle nord !

Au prix d'une formidable somme pour une jeune nation fut jeté à travers le continent le seul chemin de fer transcontinental qui soit sous une seule et même direction en Amérique, chemin de fer, qui relie Halifax à Vancouver, c'est-à-dire l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et forme une nouvelle route impériale entre la mère patrie et l'Extrême-Orient.

Il n'y a pas vingt ans que le premier convoi de ce chemin de fer a traversé le Canada, et déjà les Canadiens sont à construire deux autres voies ferrées transcontinentales. Dans un avenir très rapproché, le Canada aura trois grandes lignes-mères traversant le continent et en correspondance avec des steamers à destination de l'Extrême-Orient et de l'Europe. Une compagnie canadienne peut aujourd'hui prendre un voyageur et le transporter sur ses propres steamers et ses propres trains depuis Liverpool jusqu'au Japon et à la Chine. Une de ces lignes transcontinentales passe à des centaines de milles au nord de la frontière américaine, donnant plus de largeur au Canada, qui va cesser d'être décrit comme une simple lièsière de territoire longeant la frontière des Etats-Unis. Ainsi que cela a été abondamment prouvé pour la république américaine, les chemins de fer sont les plus puissants agents du progrès moderne. Nous en construisons aussi vite que possible dans toutes les directions: est, ouest, nord et sud. Le parlement fédéral distribue les chartes à pleines mains. Aujourd'hui nous avons plus de 20,000 milles de chemins de fer, coûtant un billion de dollars; c'est

plus, par tête de la population, que n'en a quelque autre pays que ce soit au monde. Sous ce rapport, le Canada occupe la huitième place dans la liste des différents pays et nous avançons tous les ans. Nous avons autant de milles de chemin de fer que la Grande-Bretagne; Le Canada se prépare à maintenir les produits de son grand Nord-Ouest et se sent serré de près dans ce service par des concurrents américains tout le long de la frontière. La concurrence, c'est la vie du commerce.

(à suivre)



F. BERNIER, N. BERNIER, E. BERNIER.

Bernier & Freres

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Moulures de toutes sortes. Découpage et Tournage, une spécialité.

Nous promettons de donner à nos clients une complète satisfaction. Toute commande que l'on voudra bien nous confier recevra une prompt attention.

St-Fabien, Co. Rim.



KING EDWARD HOTEL

9-11, RUE DES JARDINS, QUEBEC.

En face de l'Hôtel de Ville

E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles.

Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservées, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local, être autorisé à faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

- (1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.
- (2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage, de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.
- (3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,

Sous ministre de l'Intérieur.

28 août.—Cms.

BANCS RUSTIQUES

TRES BEL ASSOLTIMENT

M. ROM. D'ANJOU, vient d'ouvrir, en notre ville, ancien poste de son père, M. Jos. D'Anjou UN MAGNIFIQUE MAGASIN ou sera mis en vente une grande quantité de

BANCS RUSTIQUES

Etagères, Jardinières, Porte Musique, Tables, Etc., Etc.

L'assortiment est considérable et varié. Les patrons sont nouveaux, très chics. La construction est bien faite et très forte.

LES PRIX SONT MODERES

Allez les voir chez

ROMUALD D'ANJOU

Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Canada
Province de Québec
District de Rimouski
No 1362
Pour le Comté de Rimouski. Siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar Hall).
Victor Thibault de Ste-Marie de Sayabec. District susdit, marchand. Demandeur.
vs
Joseph Vallée de Ste-Marie de Sayabec. District susdit, Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar Hall 22 mai 1906.
JOS. SMITH,
G. C. M.

Canada
Province de Québec
District de Rimouski
No 1363
Pour le Comté de Rimouski. Siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar Hall).
Victor Thibault de Ste-Marie de Sayabec. District susdit, marchand. Demandeur.
vs
François Vallée de Ste-Marie de Sayabec. District susdit, Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar Hall 22 mai 1906.
JOS. SMITH,
G. C. M.

ANNONCEZ

DANS LE

Progrès du Golfe



PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS

SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 24 mars 1906.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Ministère des Terres et Forêts, en cette ville, le JEUDI, 24 JUIN prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

OTTAWA SUPÉRIEUR.

- Bloc A
Rang 2.—10, 50 m.; 11, 50 m.
Rang 3.—11, 50 m.; 13, 25 m.; 17, 27 m.; 18, 35 m.; 19, 27 m.; 20, 22 m.
Rang 4.—10 à 14, chacune 50 m.; 1 N. de 15, 24 m.; partie nord de 1 N. de 16, 15 1/2 m.; 1 S. de 17, 25 m.; 18, 50 m.; 19, 50 m.; 1 N. de 20, 24 1/2 m.; 1 S. de 20, 27 1/2 m.
Rang 5.—13 à 23, chacune 50 m.
Rang 6.—1 N. de 10, 25 m.; 1 N. de 11, 25 m.; 13 à 16 et 20 à 23, chacune 50 m.
Rang 7.—1 N. et 1 S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rang 8.—1 N. et 1 S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rivière du Lièvre, branche N. O., Nos 7 et 8, chacune 50 m.
Rivière du Lièvre, branche du milieu, No 7, 40 m.; No 8, 30 m.; No 9, 65 m.
Haute Gatineau, 1, 2 et 3, chacune 45 m.; 4 et 5, chacune 50 m.; 6, 42 m.; 7, 8 et 9, chacune 25 m.; 10, 50 m.; 11, 35 m.; 12 à 20, chacune 50 m.; 21, 70 m.; 22 à 30, chacune 50 m.; 31, 60 m.; 32 à 37, 60 m. chacune.

SAINT-AURICE

Manouan 8 sud, 30 m.; 9 sud, 21 m.; Haut Saint-Aurice, 15, 60 m.; 16, 38 m.; 25, 62 m.; 29, 34 m.; 30, 30 m.; 31 et 35 à 43, chacune 50 m.; 40, 49 m.; 45 à 66 chacune 50 m.

SAINT-CHARLES.

Rivière du Moulin 4, 12 m.; rivières aux Ecorces et au Canal, 39 m.; rivière aux écorces 5, 22 m.; 6, 41 m.; rivière au Canal, 1, 26 m.; Grande Pikauba 2, 38 1/2 m.; 3, 38 1/2 m.

LAC SAINT-JEAN OUEST.

Canton Dablon, rangs 2, 3 et 4, 24 m.; canton Duchêne, 18 m.

LAC SAINT-JEAN EST.

Canton Kénoagami, No 2, 24 m.

SAGUENAY.

Rivière Malbaie, No 17, 37 m.; canton Callières, 14 m.; arrière canton Callières, 18 m.; Saguénay Ouest la, 10 m.; partie de Saguénay, 3 et 4 ouest, 49 m.; Bergeronnes 1 est, 25 m.; rivière Sainte-Marguerite, No 87, 24 m.

Rivière Manicouagan : 8, 9, 13 à 28, chacune 50 m.

Rivière aux Outardes : 2, 49 m.; 3, 45 m.; 4, 63 m.; 5, 50 m.; 6, 70 m.; 7 à 13, chacune 50 m.

Sault au Cochon : 1 est, 30 m.; 2 est, 36 m.; 3 est 41 m.; 4 est 33 m.; 4a est, 39 m.; 5 est, 40 m.; 5a est, 39 m.; 6 est, 60 m.; 7 est, 55 m.; 8 est, 46 m.; 9 est, 65 m.; 10 est, 68 m.; 2 ouest, 55 m.; 3 ouest, 50 m.; 4 ouest, 33 m.; 5 ouest, 38 m.; 6 ouest, 60 m.; 7 ouest, 64 m.

Rivière Magpie : A, 52 m.; B, 42 m.
Rivière Natashquan : 1 à 4, chacune 50 m.
Rivière Piasche Bay : 1 à 8, chacune 25 m.
Rivière Saint-Augustin : 1 à 8, chacune 25 m.
Ruisseaux Vachon et Iles de Mai, 60 m.

GRANDVILLE.

Canton Bégon, No 14, 24 m.

SAINT-LAUBERT DE MATAPÉDIA.

Canton Assométogan, 63 m.; canton Ristigouche, rangs de la rivière 2 et 3, 14 m.

RIMOUSKI EST.

Rivière Cap-Chat : 1, 47 1/2 m.; 2, 45 m.; 3, 45 m.; rivière Matane A, 48 m.

RIMOUSKI OUEST.

Canton Macpès, rangs 7 à 9, 5 m.

BONAVENTURE OUEST.

Canton Carleton, rangs 5 et 6, 34 m.

GASPÉ OUEST.

Rivière Sainte-Anne : D, 48 m.; E, 43 1/2 m.

GASPÉ EST.

Grande rivière : T, 39 m.

GASPÉ CENTRE.

Rivière Saint-Jean : N, 37 1/2 m.; O, 42 m.; P, 33 m.; Q, 28 1/2 m.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département. Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère. La rente foncière annuelle de trois piastres par mille est aussi payable immédiatement. Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard. Des plans indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au Département des Terres et Forêts, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente. N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

ADÉLARD TURGEON,
Ministre des Terres et Forêts.

Est en relation d'affaires avec les meilleurs facteurs du continent.

LA COMPAGNIE VICTORIA

The Victoria Company

N'a pas d'autres agents voyageurs que ses feuilles d'annonces.

Fait le commerce de

Pianos, Harmoniums, Orgues d'Eglise, Orgues à Tuyaux, et Clavigraphes.

Notre maison a été fondée en vue de réduire de **25 à 33** pour cent les prix du détail dans ces deux lignes de commerce.

Nous fournissons des instruments de premier choix, préparés sur commande et parfaitement garantis.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Emploie

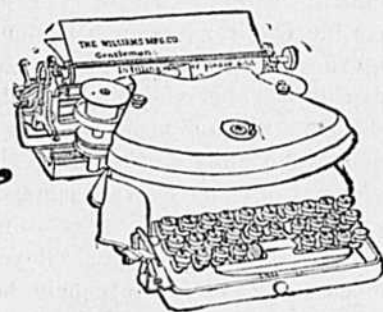
425 "EMPIRE"

sur son réseau de chemin de fer.

C'est le meilleur

clavigraphe connu à

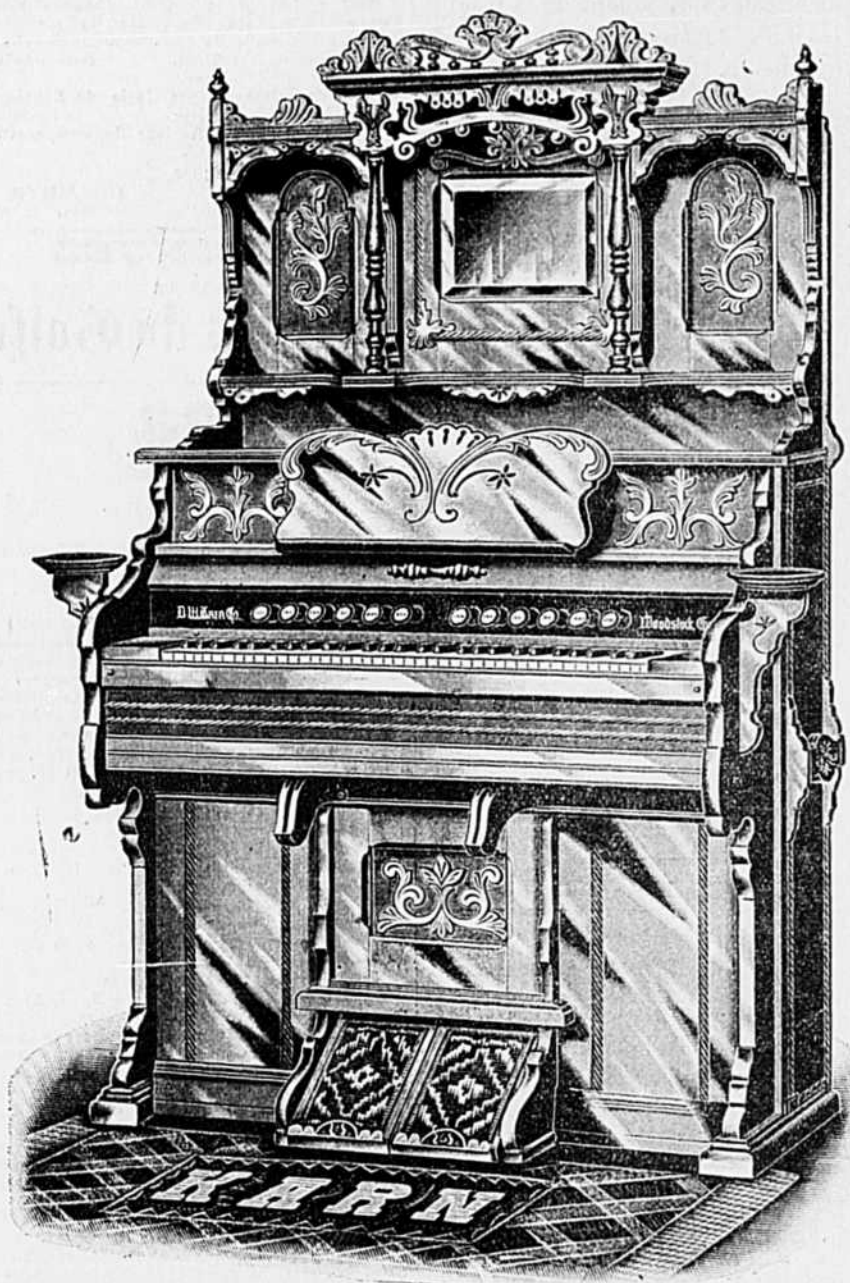
\$60.00



Arthur Chamberland,

Gérant.

RIMOUSKI, P. Q.



Parlement Federal

Les séances de ce parlement se continuent. Dans une des dernières correspondances de la Presse de Montréal, nous trouvons les quelques remarques suivantes qui peuvent intéresser nos lecteurs :

"Entre autres questions débattues hier aux Communes, celle du commerce du foin intéresse particulièrement les habitants de la province de Québec. M. Beauparlant, député de St-Hyacinthe, a prononcé un éloquent discours à l'appui de certaines résolutions affectant la réglementation du commerce du foin en Canada.

Nous avons déjà donné les grandes lignes du projet de M. Beauparlant, lequel consiste à prendre des mesures de précaution pour assurer la bonne renommée du foin canadien à l'étranger. Il demande qu'il soit décrété que quiconque presse du foin destiné ou livré au commerce est tenu d'attacher à chaque balle ou ballot du foin pressé par lui, ou d'y imprimer une étiquette portant d'une manière distincte et indélébile :

L'initiale ou les initiales de son nom ou ses prénoms, son nom de famille et son adresse au long ;

Le poids de la dite balle ou du dit ballot ;

Une indication de la qualité du foin par l'une des quatre marques suivantes, savoir :—

"De choix", pour du foin répondant à pareille qualité, c'est-à-dire, particulièrement irréprochable ;

"No. 1", pour du foin de première qualité ;

"No. 2", pour du foin de deuxième qualité.

"No. 3", pour du foin de troisième qualité.

Et que celui qui, par lui-même ou par l'entremise d'une autre personne ou qui, au service d'une autre personne, viole quelque une des dispositions de la présente loi, est pour chaque contravention, passible, sur conviction par voie sommaire, d'une amende d'au plus dix piastres ainsi que des frais de la poursuite ; et à défaut du paiement de la dite amende et des frais, est passible d'emprisonnement, avec ou sans travaux forcés, pour une période d'au plus un mois, à moins que la dite amende et les frais ne soient plus tôt payés.

M. Monk se déclara en faveur d'une loi quelconque concernant le contrôle du foin ; mais il craint que le projet de M. Beauparlant ne soit praticable. M. Boyer, député de Vaudreuil, appuya le projet de son collègue de sa chaude parole. Après quelques remarques du Ministre de l'Agriculture, les résolutions et le bill de M. Beauparlant furent adoptés et référés au Comité d'Agriculture où les parties intéressées seront entendues avant que la Chambre règle la question d'une façon définitive."

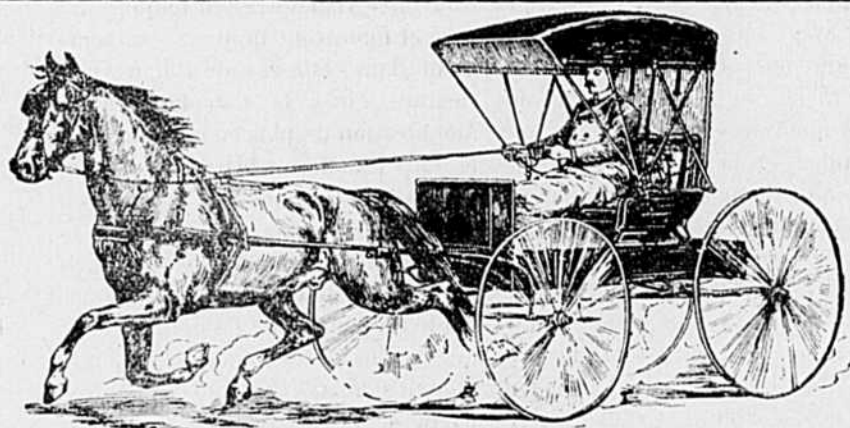
RETROUVE-CLEFS

Etes-vous sujet à perdre les clefs que vous portez ? Dans ce cas, donnez votre commande pour un retrouve-clefs, et sous une dizaine de jours au plus, il vous sera expédié une petite plaque métallique sur laquelle seront gravés votre nom et votre adresse (et au besoin le nom et le No de la rue). Moyennant cette étiquette vous pouvez être sûr que vos clefs, si vous les perdez, seront retrouvées et vous seront retournées sans retard et sans démarche de votre part. C'est seulement 25 cts. Adressez à 155 Boite B. P. Rimouski.

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI

POSSEDE UN OUTILLAGE DE PREMIER ORDRE

Son stock de papeterie est considérable et répond à tous les besoins. Elle fait le commerce de détail, mais s'occupe spécialement du commerce de gros.—Votre patronage est respectueusement sollicité.



Avis Important

J'ai le plaisir d'annoncer à mes pratiques et au public en général que je viens de recevoir un stock considérable de magnifiques

VOITURES

de toutes sortes, pour tous les goûts, comme pour tous les besoins.

Mes AGENTS en ont reçu chacun un BEL ASSORTIMENT.

Voici les noms de mes agents : MM. Joseph Gosselin, Cedar-Hall, Ernest Desjardins, Sayabec ; Joseph Côté, Causapsca, Joseph Lamarre, St-Damase ; Ernest Maltais, Matane ; Louis Lavoie St-Alexis ; Aug. Blanchet, Amqui.

ALLEZ LES VOIR

et vous serez convaincus de l'élégance de mes voitures, comme de leur bonne construction, qui est de première classe sous tous les rapports.

PRIX MODÉRÉS

BONNES CONDITIONS DE PAIEMENT.

JOS. LEPAGE

Voiturier,

RIMOUSKI.

L'ESPRIT DE PARTI

—L'article que nous avons repro-
duit dans notre prochain numéro, et
qui, nous le savons, a plu beaucoup,
a été emprunté au « Petit Courrier »
de Fall River, et est dû à la plume
élégante et solide de M. Charles
DeGagné, propriétaire et rédacteur
de ce journal.

NOTES LOCALES

—Le Révérend M. Verreault, curé
de Mont-Joli, était en ville mardi
dernier.

—Deux bâtiments à voiles sont
dans notre port pour y prendre un
chargement de bois de la maison
Price.

—De passage en notre ville dans
le cours de la semaine : Mme Morin,
de Petit-Métis ; Mme Lawson, de
P.-au-P. ; P. E. D'Anjou, marchand
Mlle Diane Gauvreau, Bic ; M. Ed.
Ouellet, marchand, St-Fabien ; Ar-
sène Ouellet, Ste-Angèle.

—Le temps est maintenant déli-
cieux.

—M. Samuel Côté est à faire des
travaux importants sur le terrain
qu'il possède dans les limites de la
ville. Nos cultivateurs y trouveraient
leur avantage à visiter ces travaux,
ils pourraient y apprendre comment
se fait le drainage.

—M. Eusèbe Bérubé, de St-Donat
était à Rimouski lundi.

—Les Notaires de ce district se
réuniront, lundi prochain, au Palais
de Justice de cette ville, pour choisir
un représentant à la Chambre des
Notaires.

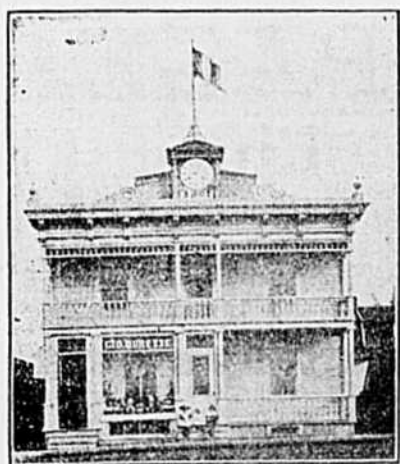
A VENDRE

Une belle perche de ligne, com-
plète, à très bon marché. S'adresser
à B. Rivard, Rimouski.

—M. E. Dixon est maintenant fixé
au milieu de nous, dans la magnifi-
que maison qu'il s'est fait construire
sur la rue St-Germain.

—Mme A. Blouin, est en prome-
nade à l'Islet.

Monsieur Ph. Côté, barbier de
Matane, vient de faire des amélio-
rations considérables à son établis-
sement, et nous pouvons dire que ce
dernier est maintenant de première
classe. M. Côté tient un assortiment
choisi de teintures pour les cheveux
et la barbe et autres préparations,
ainsi que parfums de toutes espèces,
cigares importés, etc., etc. L'éta-
blissement compte trois chaises, et
le patron s'est assuré le service d'un
employé de première capacité. M.
Côté remercie ses amis de l'encou-
ragement qu'ils lui ont accordé jus-
qu'à ce jour, et compte recevoir le
même appui pour l'avenir.



Venez voir

le magnifique assortiment de LU-
NETTES D'OPERA, LUNET-
TES MARINES, Etc. Aussi une
grande quantité de MONTRES,
dans les patrons les plus variés,
pour dames et messieurs à des.....

PRIX TRES BAS.

GRANDE SPECIALITE: Mouvements
"WALTHAM", dont l'expérience
a prouvé la supériorité sur tout
autre.

Un beau cloix de JONCS, BAGUES,
CHAINES et EPINGLES en Or et
en Argent. Très belles HORLOGES
de fontaisies, de tous les prix.

La bonne pipe U. M. pour le fumeur
n'a pas d'égale.

Notre nouveau PORTE-CARTE est
très recherché par les dames.

Voyez notre célèbre reveil matin O.K.
à 60 Cts.

G. DURETTE
HORLOGER-BIJOUTIER
Avenue de la Cathédrale, Rimonsk.

En GROS et en DETAIL

LES GELEBRES PARFUMS



Eaux de Toilette

de Toilette
de Soufre
de Goudron
de Castille

POMMADES
POUDRES A
TOILETTE



de Piver, Roger & Gallet, Colgate & Co.

AUSI: Un magnifique assortiment des meilleurs REMEDES BRE-
VETES, HUILE D'OLIVES, 35cts la grande bouteille, HUILE
DE CASTOR, 50 cts la grande bouteille.

A Louer Un joli petit magasin sur la rue St-Germain, pro-
priété de M. JOS. BELLAVANCE,

S'adresser à

LA PHARMACIE ST-GERMAIN

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE 1855

Capital versé, \$3,000,000
Fonds de Réserve, 3,000,000

Ste-Flavie Station, Qué.

Toutes affaires de Banque transigées
à cette succursale.

Nous acceptons à un minimum de UNE PIASTRE, tous les DÉPÔTS
D'ÉPARGNE, sur lesquels, le taux le plus élevé d'intérêt sera payé.

J. A. O. R. MARCHAND, Comptable.
J. A. GUILMET, Gérant.

TRES INTERESSANT

Tout le monde s'intéresse à l'économie. Eh bien! je viens vous donner le moyen
de faire des économies. J'ai acheté de la COMPAGNIE AMERICAINE DE MONTREAL, tout
son stock de

MARCHANDISES SECHES, HARDES FAITES, Etc., Etc.

et je vous offre ces marchandises à des prix tellement bas que, sur chaque achat que
vous ferez à mon magasin, vous sauvez plus de 33 p. c. sur le prix d'achat.

De plus, je donnerai, à toute personne qui achètera pour \$5.00, un billet de loté-
rie qui lui donnera droit au tirage d'une magnifique MACHINE A COUDRE; celle qui
achètera pour \$10.00 aura droit à deux billets et ainsi de suite.

UN JOB POUR DAMES

Un lot de JUPES DE ROBES, valant \$4.00 pour \$1.75 et \$5.50 pour \$3.75
TRES BEAUX COSTUMES, qualité extra, dernière nouveauté, valeur de
\$15.00 pour \$7.00. Aussi, d'autres à meilleur marché.

IMPERMEABLES (laine) valeur de \$9.75 pour \$5.75.

DRAPS noirs et de couleurs pour manteaux et collerettes.

HARDES FAITES POUR HOMMES
MA GRANDE SPECIALITE.

J'ai ce qu'il y a de plus nouveau, j'en ai une très grande quantité,
pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

CHAPEAUX, CHAUSSURES, MERCERIE, Etc.

Venez faire une visite à mon magasin du bon marché (dans la maison
de Dame Vve P. DRAPEAU, rue St-Germain) et soyez convaincus que vous
en sortirez des plus satisfaits.

Je profite de l'occasion pour remercier mes pratiques de l'encouragement qu'elles
m'ont donné depuis 33 ans que mon commerce est établi et j'espère qu'elles voudront
bien me continuer leur patronage.

AUG. COUILLARD
Rue St-Germain - RIMOUSKI.

Cour Supérieure
Rimouski
No 3298
Cléophas Falardeau, du même lieu, proprié-
taire de moulin.

Le dit Insolvable ayant fait, ce jour, le dé-
pôt de son bilan, avis est par les présentes
donné à ses créanciers d'être présents au bu-
reau du Protonotaire soussigné, le onze de juin
prochain, à dix heures du matin, pour donner
leur avis sur la nomination du curateur et des
inspecteurs.

Bureau du Protonotaire,
Rimouski, le 28 mai 1906
Signé) Letendre & Chamberland, P. C. S.
Pouliot & Drapeau
Proc. & Requéant.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Soumissions pour Rails d'Acier et Attaches
et Traverses de Chemin de fer.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au
soussigné et portant la souscription sur l'enve-
loppe "Soumission pour rails d'acier." "Sou-
missions pour traverses de chemin de fer." "Sou-
mission pour éclisses." "Soumission pour
écrous et boulons." "Soumission pour fiches" et
"Soumission pour arrête-noix" respective-
ment, seront reçues au bureau des commissai-
res du chemin de fer Transcontinental, à Ot-
tawa, jusqu'à midi, le 7e jour de juin 1906,
pour soixante-cinq mille (65,000) grosses ton-
nes de rails d'acier de quatre-vingts livres (80
lb.) (fabriqué à foyer ouvert ou par le procédé
Bessemer, au choix des commissaires) et les
attaches nécessaires, et pour un million cinq
cent quarante-cinq mille (1,545,000) traverses
de chemin de fer; en stricte conformité des de-
vis des commissaires.
Les soumissions devront être faites sur les
formules fournies par les commissaires qu'on

pourra se procurer, aussi bien que les devis, en
faisant la demande à Hugh D. Lumsden, ingé-
nieur en chef, Ottawa, Ont., à A. E. Doucet,
ingénieur de district, Québec, P. Q., ou à A.
E. Hodgins, ingénieur de district, Kenora, Ont.

On trouvera sur la formule de soumission
tous les renseignements quant à la livraison,
aux qualités pour lesquelles des soumissions
seront reçues, et aussi aux autres conditions
d'après lesquelles les soumissions sont faites.
Un échantillon de l'arrête-noix pour lequel on
soumissionne devra accompagner chaque sou-
mission pour les arrête-noix.

Chaque soumission doit porter la signature
et le sceau de toutes les parties au contrat,
être attestée et être accompagnée d'un chèque
accepté par une banque chartée du Canada, à
l'ordre des commissaires du chemin de fer
Transcontinental, pour une somme égale à dix
pour cent (10 p. c.) du montant de la soumis-
sion.

Les chèques dont on aura accompagné les
soumissions qui n'auront pas été acceptées se-
ront reçues dans un délai de dix jours après la
signature du contrat.

On se réserve le droit de rejeter toutes les
soumissions ou quelques-unes d'elles.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.

Les Commissaires du
Chemin de fer Transcontinental,
Daté à Ottawa, le 10 mai 1906.

ANNONCEZ

DANS LE
Progrès du Golfe

A VENDRE

Le magnifique HOTEL ST-GERMAIN, ré-
paré et meublé à neuf, il y a environ un an
est à vendre. Cet hôtel est avantageusement
connu du public voyageur, il possède 24 bonne
chambres, il est muni de toute les améliorations
modernes, etc. Vendu à très bonnes conditions
S'adresser au propriétaire, M. Frs. Bertrand
Rimouski.

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

Il y a place pour un
INSTRUMENT DE MUSIQUE de bonne marque



La.....
Compagnie Victoria
fournit des instruments
de premier choix à
Prix Réduits.

Elle accorde des
PRIX DE FAVEUR
à messieurs les membres
du clergé, aux communau-
tés religieuses, aux institu-
teurs et institutrices.

OCCASIONS:
Un piano, deux har-
moniums, un typewriter
"Empire", de seconde-
mains, à
Vendre à Sacrifice

Nous avons besoin d'un agent recommandable dans chaque localité.

The Victoria Company

Adressez votre commande à

ARTHUR CHAMBERLAND, RIMOUSKI, P. Q.

Cet espace est réservé
par . . .

Couillard, Fils & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St-Germain, - RIMOUSKI.

PATRONS

BUTTERICK



ET LE

MIROIR DES MODES

EN VENTE
CHEZ

J. A. TALBOT
MARCHAND

Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI

Les directions des patrons sont rédigées en français.

LES NOUVEAUTES DE LA SAISON SONT ARRIVEES

Et la QUALITE aussi bien que la QUANTITE
ne laissent rien à désirer.

MESDAMES, avant de faire vos achats, venez examiner notre grand
assortiment

Dans les Etoffes et Draps à
costumes, à robes, à man-
teaux, à matinées, etc.

Dans les étoffes et draps manu-
facturés, tels que: costumes,
manteaux, jupes, matinées, etc.

Nous avons les couleurs les plus nouvelles, les ETOFFES et les
PATRONS les mieux choisis.

MESSEIERS, si vous avez besoin de HARDES FAITES, de première
classe, nous avons à vous offrir ce qu'il y a de plus chic, provenant des
meilleures manufactures canadiennes, anglaises, françaises et américaines.
Nous avons aussi les marchandises, à la verge. Aussi: chapeaux et
cravates dans les derniers goûts. Le département des chaussures pour
hommes, femmes et enfants est au grand complet.

Nous Garantissons satisfaction sous tous les rapports, et nous reprenons les
marchandises qui ne conviennent pas, ou nous remboursons l'argent.

Nous achetons les pelletteries vertes et nous payons les plus haut prix du
marché.

S. FISHER
RIMOUSKI, P. Q.

La peine du million

DEDICACE

Au plus riche et au plus pauvre : à l'un, pour qu'il y apprenne la science de la richesse ; à l'autre, pour qu'il y apprenne la science de la pauvreté.

I

Assis devant son modeste foyer. Daniel Reynal rapproche d'une main distraite les restes carbonisés d'une bûche mélancolique et pendant qu'il tisonne, son oeil fixe et sans regard dénote une profonde préoccupation.

A quoi pense-t-il? L'apparence sombre de la mansarde, le délabrement d'un mobilier chétif suffisent pour annoncer au visiteur que les réflexions de Daniel ne sont pas du rose le plus riant. Et, en effet, il est triste comme toujours: comme toujours il poursuit à travers l'avenir des rêves de convoitise effrénée, Daniel est le digne fils de son siècle.

—Encore une journée de labeur, soupire-t-il avec une rage concentrée... Encore de longues heures d'humiliation, de fatigue, de servitude pour un maigre salaire qui permet à peine de ne pas mourir de faim. Cela pendant que d'autres trouvent au banquet de la vieillesse couvert mis d'avance, pendant que les heureux blâment tous leurs caprices, épuisent tous les plaisirs, boivent à toutes les coupes et passent avec un sourire dédaigneux auprès de ce misérable employé... Oh! la richesse! la richesse!... Ce nom éveille en moi des désirs insensés... Pour la conquérir, je ne sais aucun sacrifice auquel je ne me sente prêt, aucun péril que je ne sois disposé à braver.

—En es-tu bien sûr? fit soudain une voix derrière Daniel.

Celui-ci, brusquement surpris, se retourna par un mouvement instinctif et sentit sa surprise s'accroître en voyant debout, derrière lui, un personnage vêtu de noir, au regard fascinateur. —En es-tu bien sûr? répéta la voix avant que Daniel eût eu le temps de placer une interrogation.

—Qui donc êtes-vous? dit-il enfin en essayant de surmonter son trouble.

—Que t'importe, si je te donne cette richesse que tu souhaites si ardemment.

—Vous!

—Moi. Seulement j'y mets une condition. Ta fortune éclipsera celle des plus opulents du monde: l'or devancera toutes les fantaisies, mais ce luxe t'imposera un impérieux devoir. Voici un portefeuille. Il renferme un million en billets de banque...

—Un million! s'écria Daniel, en avançant vivement le bras.

—Patience, laisse-moi finir, reprit l'homme noir. Il contient un million que tu devras dépenser dans une journée. Chaque matin le portefeuille se remplira de nouveau; chaque soir il faudra qu'il soit vide.

—Et s'il ne l'était pas?

—Ce soir-là tu mourras?

Daniel se recula épouvanté: puis, se ravisant aussitôt.

—Qui que tu sois, j'accepte. Il ne sera pas dit qu'une vaine frayeur m'aura fait refuser le bonheur. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un million? J'en voudrais béneuser le double, si...

—L'expérience le prouvera, dit l'homme noir d'un ton ironique, en lui tendant le portefeuille. Dès à présent, c'est marché conclu.

—Marché conclu! répéta machinalement Daniel.

—Surtout, n'oublie pas la clause... Le million quotidien—ou la mort.

Daniel, pris par de nouvelles hésitations, voulut répliquer. L'homme noir avait disparu et le portefeuille tout ouvert s'étalait sur la table.

—Riche! je suis riche!... Que me fait le reste?...

Et avec une exaltation fébrile, l'hôte de la sombre mansarde se mit à compter les liasses de billets de banque. Le million était au complet.

II

Le premier mois s'écoula rapidement au milieu d'enchantements de toutes sortes. Les millions avaient sans peine trouvé leur placement. Au bout du trentième jour, Daniel possédait tout ce que peut procurer une fortune aussi invraisemblable. Ses écuries étaient garnies de chevaux les plus anglais, ses caves des vins les plus centenaires, ses salons regorgeaient de parasites: hôtels, châteaux, fêtes princières, rien ne manquait à sa joie. En voyant son bonheur si parfait, il sentit poindre une vague inquiétude.

—N'aurais-je déjà plus de besoins à satisfaire? murmura-t-il avec terreur. Allons donc!... mes amis au surplus, ne sont-ils pas là pour m'aider à me ruiner?

Et, sur cette bonne pensée, il s'endormit paisiblement près du portefeuille vide.

III

A la fin du troisième mois, Daniel en était aux expédients. — et les expédients, hélas! lui réussissaient mal.

Ses raffinements de luxe gastronomiques n'avaient pas tardé à lui procurer une gastrite compliquée d'une perte absolue de l'appétit.

Il falut chercher autres chose!

Il songea à ses domestiques, et faisant venir son majordome:

—Drôle! lui dit-il d'un ton courroucé...

—Grâce, monsieur? gémit le valet se méprenant sur le ton de l'apostrophe. Nous avons volé, dépouillé; mais je vous le jure, à partir de ce jour, nous serons tous d'honnêtes gens.

—Malheureux!... que dis-tu là?

—Croyez-moi, monsieur!... il était indigne à nous de tromper un maître si généreux; mais dorénavant.

—J'entends, marouffe, que vous me voliez plus que jamais.

—Impossible, monsieur. Nous avons le regret de vous quitter pour aller vivre de nos rentes.

Daniel, furieux congédia son majordome, qui sortit convaincu que son maître dénoncerait le premier qui pratiquerait la danse du panier. Cette conviction, perpétuée dans la maison, fit que dès lors il ne rencontra plus, pour le servir, que des modèles d'honnêteté.

IV

—Je plaiderai, se dit Daniel. De tout temps je me suis laissé conter que les procès sont une des inventions les plus ruineuses qu'ait couvées la cervelle humaine.

Et le voilà assignant pour les causes les plus dérisoires tous ses fournisseurs, tous ses voisins, tout le monde. Le résultat démentit ses prévisions.

Sur trente fournisseurs, vingt-neuf furent convaincus de tromperie sur la qualité de la chose vendue et condamnés à des dommages et intérêts. Quant aux autres causes, grâce au talent de ses avocats, il en avait, en trois mois gagné une dizaine. — toujours avec dommages et intérêts.

C'était abominable!

—Je jouerai, se dit Daniel.

En trois soirées, il avait, au lansquenet, dépouillé tous les membres de son cercle.

—C'était horrible?

—J'aimerais, se dit Daniel.

Il devint éperdument amoureux

d'une jeune fille belle comme la beauté et depourvue de toute dot.

Le jour de la signature du contrat une lettre apprit à sa fiancée qu'elle héritait de cent mille livres de rente. Daniel s'enfuit et ne la revit jamais.

C'était désespérant.

V

Neuf mois s'étaient écoulés. Daniel malgré tous ses efforts, se voyait chaque jour sur le point de garder une partie du million fatal. Sa vie entière s'était consacrée sur ce seul et unique but: dépenser, dépenser, encore dépenser!

—Oh! exclama-t-il un matin! Cette fois, je tiens une idée féconde.

Aussitôt il partit, ivre de sa conception. Le soir même il avait acheté pour trente millions d'immeubles dans les quartiers les plus déshérités de la capitale, et les avait tous acquis au triple de leur valeur.

—Me voilà donc tranquille pour un mois! soupira-t-il en rentrant chez lui.

A la fin de la troisième semaine, un avis de la préfecture le pria, ses immeubles ayant été expropriés pour le passage de boulevards, nouveaux de venir toucher à la caisse municipale une plus-value de plusieurs millions.

A cette lecture, Daniel pensa devenir fou.

VI

—Maudit argent! je trouverai bien moyen d'échapper à ton joug murmura-t-il en revenant de la caisse municipale avec son portefeuille sous le bras.

Ce jour-là le fameux portefeuille contenait, outre le million quotidien les bénéfices épeuvantables réalisés malgré lui, par l'exproprié.

—Oui, je trouverai bien moyen...

En parlant ainsi, il était arrivé dans une rue déserte. Il se retourna pour s'assurer que personne ne le suivait, et comme la solitude était complète, il jeta le long d'une porte cochère le portefeuille, les millions, et s'éloigna de toute la vitesse de ses jambes.

Il n'était pas de retour chez lui depuis un quart d'heure, quand un sergent de ville se présentait à ses regards.

—Pardieu, monsieur de vous déranger, mais j'ai ramassé ce portefeuille dans la rue... En voyant la somme qu'il contenait, j'ai deviné vos angouisses, et, votre adresse étant inscrite sur un bordereau, j'ai quitté service et tout pour vous le rapporter plus vite.

—Monstrueuse probité! Daniel en tombant à la renverse.

VII

Il était sans connaissance depuis le moment de sa chute. Près de lui le portefeuille plein. Minuit sonne à toutes les pendules de sa splendide demeure.

—Minuit!... Grand Dieu!... le portefeuille!... Il n'est pas vide, balbutia-t-il péniblement, en s'efforçant de se redresser sur son séant... Attendez! je vais...

—Trop tard! ricana une voix qui le fit tressaillir.

—Grâce!...

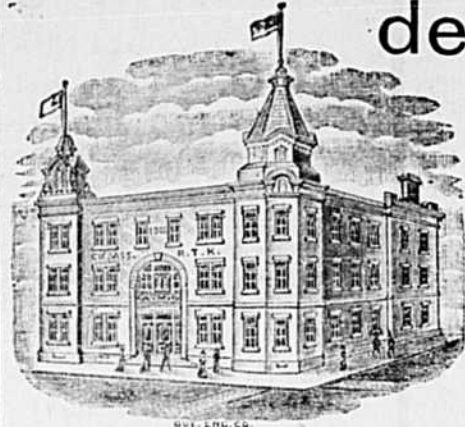
—Trop tard, répéta l'homme noir d'un ton lent. Daniel Reynal, souviens-toi du pacte que tu as souscrit. Pauvre fou, qui te figurais que l'opulence n'est point un fardeau pour qui ne sait pas l'employer. Ces trésors, tu les as possédés et ce sont eux qui, de désillusion en désillusion, l'ont conduit à la mort. Malheur à toi, comme à tous les égoïstes, qui ne devineront pas le grand secret de la richesse.

—Ce secret! parle!... Quel est-il? fit l'infortuné en se débattant dans les convulsions suprêmes...

—Il ne te servais plus; puisse-t-il servir à d'autres! Daniel, ce secret que tu as méconnu et qui t'aurait sauvé, car le nombre des misères à soulager est infini: ce secret, c'est la charité.

Pierre Véron.

La Cie d'Assurance de Rimouski



CONTRE LE FEU

Etablie en 1876

Assurances en force: \$15,000,000.

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien « Croix Rouge » en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

CANADIEN PACIFIQUE

AYEZ de notre agent un exemplaire de...

« Western Canada. »

LISEZ-LE. Il en a intéressé des milliers. Il sera intéressant pour

VOUS

ET, SI VOUS ALLEZ DANS L'OUEST

dites-nous QUAND et à quel endroit. Nous vous donnerons nos taux et autres informations.

Ecrivez à F. R. PERRY, D.P.A., C.P.R. St-John, N.-B.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF, QUEBEC

Capital - - - - - \$1,500,000.00

Réserve et profits indivis - - - - - 648,920.06

DIRECTEURS:

R. AUDETTE, Ecr. Président.
L'HON. JULES A. CHAUVEAU - Vice-Président
V. CHATEAUVERT, NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. LALIBERTE, N. RIOUX, Ecr.
VICTOR LEMIEUX, Ecr.
P. LAFRANCE - - - - - Gérant.
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

Trente succursales dans la province de Québec, une dans Ontario.

Correspondants en France, en Angleterre, à New-York et à Boston.

Intérêt de 3%, payé semi-annuellement sur tout dépôt ou département d'épargne.

Nous collectons promptement dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à des taux modérés.

Nous portons une rigoureuse attention à toutes les affaires qui nous sont confiées.

P. VALLÉE, Gérant à Rimouski.

22-04.12m

Allez Visiter

le magnifique assortiment de Voitures de toutes sortes, Buggy, etc.

Aussi, HARNAIS, un véritable Job, chez

JOS. LEPAGE, Voiturier - - Rimouski.

Aqueducs, Egouts, Eclairage, Ponts, Tramways

CES TRAVAUX SONT EXECUTES

— PAR LE —

Crédit Municipal

1. Pour le compte des Corporations, A prix fixé d'avance, payable en argent ou en obligations (débentures) municipales;
2. En vertu de Concessions (Franchises), Aux frais de la Société, qui se charge de la construction et de l'exploitation des travaux.
3. Pour le compte de Compagnies privées Ou de personnes à qui la Société fournit des plans, devis et estimations et prête une grosse partie des capitaux requis pour la construction.

POUR RENSEIGNEMENTS, PLANS, DEVIS, ESTIMATIONS, CONCESSIONS, EXECUTION, CAPITAUX, s'adresser au

Crédit Municipal Canadien MONTREAL.